



LE RÈGLEMENT :

- Appel effectué dans la cours
- Déplacements jusqu'aux installations avec le professeur
- Tenue adaptée à la pratique sportive
- **!** Téléphone portable interdit

Dispense :

1. Présenter son certificat au professeur d'EPS sous 2 semaines
2. Le professeur prend la décision de dispenser l'élève de cours ou non en fonction de la nature de la dispense et de l'activité proposée



L'ÉVALUATION DES ELEVES :

- Une note de contrôle terminal le jour de l'évaluation
 - Une note de contrôle continu tout au long du trimestre
- !** Pour le Baccalauréat, une convocation sera envoyée à l'élève sur l'ENT. Celui-ci devra se présenter **obligatoirement** avec une pièce d'identité.

Absence sans certificat médical = 0/20

LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES :

- Courses
- Escalade
- Danse
- Sports de raquettes
- Sports collectifs
- Musculation

L'ASSOCIATION SPORTIVE :

- Musculation (tous les midis + un soir)
- Escalade (mercredi AM + un soir)
- CROSS + sorties escalade

Prix d'inscription : 25€